VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903, et signé le 5 mai 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 497, borné par les rues Bourbon, Marais, Urquhart et Touro, mesurant trente-un pieds onze pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, étant la moitié du lot No 257 dans l'Ilet No 29 du nouveau faubourg Marigny, borné sur un côté par l'autre moitié dudit lot et sur l'autre côte par le lot No 258, le tout d'après un plan dudit faubourg, daté le 10 novembre 1809, annexé à un acte du 15 mai 1819, passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
8 mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété commerciale de valeur.

Portant le numéro municipal 116 rue St-Charles.

Otto M. Seidel vs Thos A. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une soixantièmes 1|60 intérêt du défendeur, Thomas A. Théard, dans la nue propriété de dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 170 borné par les rues St Charles, Camp, Canal et Commune, ledit lot est désigné par le No 6 sur un plan de Pettingale daté décembre 1840 et déposé en le Bureau de L. T. Caire, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure anglaise vingt deux pieds de face à la rue St Charles sur quatre vingt six pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre portant le numéro municipal 116 rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Cahill avocat pour le plaignant.
11 av—11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 1913 rue Foucher, entre les rues Dryades et Remparts.

Security Building and Loan Association vs Saml J. Ambrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Delachaise Dryades et Remparts, désigné comme lot No dix sept de l'ilet No 468, et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre et quatre-cinquièmes lignes de face à la rue Foucher, par cent six pieds deux pouces et neuf-vingtièmes d'une ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Rempart, cent sept pieds trois pouces et onze et un vingtième lignes de profondeur sur l'autre côté et vingt huit pieds dix pouces et un cinquième d'une ligne de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Beck, Walshe & Beck, avocats pour la plaignante.
8 mai—6 15 22 29—juin 5 11

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN!

VENDREDI, LE 5 JUIN 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, VENDREDI, le 5 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant, et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne, ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9 me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow et Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 123 pieds 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur, avec confession de jugement et toutes autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur, J. J. Lewis. Pour plus de renseignements références faites au registre dudit procès de D. R. et W. P. Lewis vs American Naval Stores Co., et spécialement au décret de vente dans cette affaire, rendu le 28 avril 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

H. H HODGSON,
Maître Commissaire.
1 mai—1 8 15 22 29—juin 5

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CONTENU ENTIER D'une Résidence Bien Meublée,

No 2321 rue Chestnut.

Entre les rues Philip et Première.

Meubles de Maison et Divers.

Consistant en meubles de salon, deux chambres à coucher et salle à manger et chambre à domestique, faïence, verrerie et plaqué, tapis, ornements, portraits, ustensile de cuisine et divers, aussi un piano droit de Fisher, etc.

Succession de Herman Bendrat in re du mineur Wm Kurten Bendrat.

No 69,708—Cour Civile de District pour la Paroisse — Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau No 731 rue Commune — MARDI, le 19 mai 1903, à 10.30 heures a m., à la résidence No 2321 rue Chestnut, entre Philip et Première, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 6 mai 1903, in re, succession de Wm Kurten Bendrat et Herman Bendrat, dossier No 69,708, il sera vendu au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique:

L'assortiment général de meubles de maison, pianos, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. PAUL HECKER, Encanteur,
731 rue Commune.
8 mai—8 10 17 18 19

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE No 2031 RUE ORLEANS, entre les rues Prieur et Johnson, borné par la rue Ste Anne.

Dans la succession de Mary Ward, veuve de Jean Gassagne.

No 70,251 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 20 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 3 de l'ilet 21 borné par les rues Orléans, Ste Anne, Prieur et Johnson, sur un plan No 142 parmi les régistres de Theo. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesure en mesure américaine 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 75 pieds de profondeur de chaque ligne de côté et 26 pieds 9 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond. Les améliorations consistant en un cottage simple contenant 2 chambres, et dépendance dans le fond contenant une grande chambre.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. Les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert d'assurance, etc., 10 pour cent de dépôt devant être fait au moment de la vente. L'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Pierson & Pierson, avocats.
24 av—24 25 26—mai 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spéculateurs et Placeurs, Attention!

Cette maison double à deux étages, Nos 2115 et 2117 rue Tchoupitoulas.

Maison simple à deux étages, No 2111 rue Tchoupitoulas.

Cottage double 730 et 732 rue Market.

Sept lots dans le Troisième District.

20 lots de terre dans le Septième District.

3 certains lots de terre dans le Septième District.

In re Robert C. Kleffortb et als vs Geneva Kleffortb et als.

No 70,101—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune — JEUDI, le 4 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu et signé en Cour ouverte le 29 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, situés et étant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, maintenant Tchoupitoulas, Robinson, Jackson et Joséphine, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: celui le plus près de la rue Jackson mesurant trente deux pieds, deux pouces, six lignes et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de cent quatre-vingt cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne de côté vers la rue Jackson, de cent quatre-vingt neuf pieds, trois pouces, une ligne sur la ligne le divisant de l'autre lot, et trente et un pieds, onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, et l'autre lot mesurant trente deux pieds deux pouces six et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Jackson, cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Josephine, et trente et un pieds onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, le tout d'après un plan fait par John F Braun, voyer et architecte, date le 21 mai 1875.

Améliorations—Sur le lot le plus près de la rue Jackson, les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant 6 chambres, citerne de chaque côté. Les améliorations sur le lot contigu consistant en une maison simple à deux étages contenant magasin et 2 chambres au rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, aussi écurie, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Annonciation dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre "A" dans l'ilet borné par les rues Market, Chippewa, autrefois St Jean Baptiste, d'après un devis du même et est contigu à la propriété annexée à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire, le dix neuf d'août 1867. Ledit lot mesurant trente un pieds, onze pouces deux et trois quarts de lignes à la rue Market par cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du lot désigné par le numéro "2" sur un devis annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire, le vingt et un juin 1847, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa anciennement rue Pacanier.

Améliorations—Les améliorations consistent en un cottage double Nos 73 et 732 rue Market, contenant 4 chambres, hangars et citernes de chaque côté.

3° Sept lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Montegut et Féliciana, désignés par les Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" et "sept", d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte, daté le treizième jour de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en la Nouvelle-Orléans, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Lots Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" mesurant chacun trente et un pieds sur la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur, et le lot No "sept" mesurant trente cinq pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur et vingt six pieds dans le fond.

4° Vingt lots de terre avec tout ses améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges coutumes, servitudes, dépendances y appartenant, situés dans le septième district, ville de la Nouvelle Orléans, autrefois dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, en cet Etat et désignés par les numéros "un" à "vingt" inclusivement, dans l'ilet 203 13 sur le plan de la ville de Carrollton borné par les rues Eagle, Jackson, maintenant Gén'l Ogden, Collapissa et Quatorzième, maintenant Oleander, sur un plan paraphé "Ne Varietur" par O. De Armas, notaire, en la Nouvelle Orléans, le 11 septembre 1868, et déposé en son étude et mesurant chacun comme suit:

Lots Nos "un" et "deux" mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent cinquante deux pieds, six pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos "trois" à "douze" inclusivement mesurant chacun trente pieds six pouces à la rue Colapissa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot "trois" formant l'encoignure des rues Eagle et Collapissa; les lots Nos treize et quatorze mesurant chacun trente pieds et six pouces de face à la rue Eagle par une profondeur de cent vingt deux pieds entre lignes parallèles; les lots Nos quinze à vingt inclusivement mesurant chacun trente pieds, six pouces de face à la rue Quatorzième par une profondeur de cent vingt deux pieds, entre lignes parallèles.

5° Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson (maintenant Gen. Ogden), Collapissa et Quatorzième (maintenant rue Oleander), désignés comme lots Nos un, deux et trois, dans l'ilet No 473, lesdits lots Nos un, deux et trois mesurant cent quatre vingt trois pieds de face à la rue Quatorzième, par cent vingt deux pieds de profondeur. Ledit lot No un formant le coin des rues Quatorzième et Mary.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1903, le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur, au moment de l'adjudication; l'actes de vente devant être passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 3 10 17 24 31—juin 4

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la ligne du chemin de fer "Frisco."

Bon cottage double et lot à bâtir d'encoignure, 512 et 514 N. Johnson à l'encoignure de la rue Toulouse.

Succession de James Clark.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1903, de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Ce certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Toulouse ou promenade Carondelet, Prieur, Johnson et St Louis, formant l'encoignure de la rue Toulouse ou promenade Carondelet, et la rue Johnson, et mesurant 45 pieds 1 pouce 7 lignes de face à ladite rue Toulouse sur 76 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson, et 80 pieds, 3 pouces, et 3 1|2 lignes, de profondeur sur la ligne opposée avec une largeur de 45 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 512 et 514 rue N Johnson et comprenant un bon cottage double de 3 chambres, citerne etc, de chaque côté.

Loué à des locataires qui paient promptement et un placement certain d'augmenter en valeur.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Jos F. Walton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Pierson & Pierson, avocats.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES

SIMPLES ET DOUBLES

Dans le Sixième District.

Frank Sharp, Jr., et als, vs Henry Zeller et al.

No 58,208—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 janvier 1901, et signé le 29 janvier 1901 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5249, 5251 5253 et 5255 rue Annonciation, consistant en deux cottages doubles contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 135, borné par les rues Laurel, Valmont, Annonciation (autrefois Jersey) et Bellecastite et designés par les Nos 5 et 6 sur un plan de F. Tourne, date le 23 juin 1866, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, maintenant Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

2° La moitié du lot No 2 et la moitié du lot No 6, dans l'ilet No 78, bornés par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline et mesurant chacun 15 pieds de large à la rue Front sur 75 pieds de profondeur, encadrés avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 4847 et 4849 rue Water ou Front consistant en un cottage double contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

3° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastite et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 111 pieds 8 pouces 7 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont designées par les Nos 5281 et 5283 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et l'avenue Napoleon, désigné par la lettre C, ou le No 10 et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 4430 rue Magasins, et comprenant un joli cottage simple retiré de la banquette, barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

5° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 susdit ilet et faisant face à la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz, lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage simple et double, le cottage simple contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., le cottage double 3 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque coté. Le chemin de fer de ceinture en face sur la rue Water.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Cadix, Constance et Jena, d'après le plan dressé par H. M. Hoibausen daté le 7 juillet 1841, et désignés par les Nos 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadix sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple designé par le No 715 rue Cadix, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en 1 an, à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit s'il y en a devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 av—25 26—mai 3 10 17 24 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le numéro municipal 1915 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

The Teutonia Loan and Building Company vs Marshall Marcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,354—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 497, borné par les rues Bourbon, Marais, Urquhart et Touro, mesurant trente-un pieds onze pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, étant la moitié du lot No 257 dans l'ilet No 29 du nouveau faubourg Marigny, borné sur un côté par l'autre moitié dudit lot et sur l'autre côte par le lot No 258, le tout d'après un plan dudit faubourg, daté le 10 novembre 1809, annexé à un acte du 15 mai 1819, passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
8 mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété commerciale de valeur.

Portant le numéro municipal 116 rue St-Charles.

Otto M. Seidel vs Thos A. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une soixantièmes 1|60 intérêt du défendeur, Thomas A. Théard, dans la nue propriété de dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 170 borné par les rues St Charles, Camp, Canal et Commune, ledit lot est désigné par le No 6 sur un plan de Pettingale daté décembre 1840 et déposé en le Bureau de L. T. Caire, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure anglaise vingt deux pieds de face à la rue St Charles sur quatre vingt six pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre portant le numéro municipal 116 rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Cahill avocat pour le plaignant.
11 av—11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 1913 rue Foucher, entre les rues Dryades et Remparts.

Security Building and Loan Association vs Saml J. Ambrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Delachaise Dryades et Remparts, désigné comme lot No dix sept de l'ilet No 468, et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre et quatre-cinquièmes lignes de face à la rue Foucher, par cent six pieds deux pouces et neuf-vingtièmes d'une ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Rempart, cent sept pieds trois pouces et onze et un vingtième lignes de profondeur sur l'autre côté et vingt huit pieds dix pouces et un cinquième d'une ligne de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Beck, Walshe & Beck, avocats pour la plaignante.
8 mai—6 15 22 29—juin 5 11

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, le 11 juin 1903, à midi.

Elégante résidence et emplacement d'affaires, 1634 avenue Tulane,

A l'encoignure de la rue Magnolia, vis-à-vis du Marché Claiborne.

Succession de Léon Aubin.

No 70,436—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR E. A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 11 mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 405, borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Magnolia, Gravier et Claiborne, désigné comme lot No 19 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civile, le 23 décembre 1851, déposé dans l'étude de Richard Brenan, ancien notaire en cette ville, comme plan No dix, lequel dit lot de terre formant l'encoignure des rues Commune, (maintenant avenue Tulane) et de la rue Magnolia et mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à la rue Commune (anciennement Tulane) par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Magnolia.

Etant la même propriété acquise par ledit défunt Leon Aubin de Christopher McEvoy, par acte pardevant Charles C. Andry, notaire, daté le 11me jour de mai 1883, enregistré dans le livre des tranferts 120, folio 14.

Les améliorations sont connues comme No 1634 avenue Tulane, et comprenant une bâtisse en bois couverte, en ardoises et contenant magasin, quelques sept chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, au-dessus et en plus du prix de la vente: l'acte de vente pardevant E. A. Simmons, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encan